

Situation actuelle	Demandes du SNUipp	Réponses
Les stagiaires sont affectés fin août.	Affectation début juillet (avant le fin de l'année scolaire) afin que les stagiaires et les équipes des écoles d'accueil puissent anticiper la rentrée.	 Les stagiaires seront affectés le 4 juillet.
Les PEMF suivent cinq à six stagiaires chacun; c'est trop.	Diminuer le nombre de stagiaires suivi par chaque PEMF.	 Le nombre de PEMF sera augmenté, de 28 à 32. L'IA prévoit que chaque PEMF suive 3 stagiaires.
Les PEMF sont déchargés de classe à quart temps pour leur mission de maître formateur.	Augmenter le temps de décharge des PEMF d'un quart à un tiers temps comme cela est rendu possible par le décret n° 2015-883 du 20 juillet 2015 sur décision du recteur.	 Si jamais le nombre de candidatures sur les postes de PEMF est insuffisant et que l'effectif n'atteint pas 32, le SNUipp-FSU rappellera cette possibilité et formulera à nouveau la demande afin que l'engagement du nombre de stagiaires suivis par PEMF soit tenu.
La première visite est effectuée par le PEMF seul et le tuteur ESPE ne participe qu'à la visite évaluative.	Il est souhaitable que le tuteur ESPE participe aussi à la première visite.	 La première visite sera conjointe : tuteur éducation nationale + tuteur ESPE.
Actuellement, les stagiaires ne bénéficient que de trois visites (deux pour être conseillés et une pour être évalués) alors que la moyenne se situe plutôt aux alentours de 5 dans les autres académies.	Augmenter le nombre de visites des stagiaires.	 La possibilité d'une quatrième visite est à l'étude.
Les stagiaires témoignent se trouver en grande difficulté au moment de la rentrée de septembre.	Mettre en place une aide supplémentaire à ce moment délicat.	 Devant l'insistance des étudiants et des PEMF, l'IA et l'ESPE réfléchissent à la mise en place de modules d'accompagnement dès la rentrée 2016. Les modalités restent à définir.